

# Mesures diverses

Pour la rentrée scolaire 2018, la dotation en emplois du 1<sup>er</sup> degré, affectés au département du Haut-Rhin, s'établit à + 41 emplois, pour un total de 3751,45 ETP. Les effectifs attendus pour la rentrée 2018 sont en baisse de 169 élèves.

Le dédoublement des classes de CP, entamés à la rentrée 2017, dans les écoles élémentaires et primaires relevant de l'Education prioritaire renforcée (REP+) se poursuit à la rentrée 2018 avec le dédoublement des classes de CE1.

Le dédoublement des classes de CP se poursuit également, à la rentrée 2018, dans les écoles élémentaires et primaires relevant de l'Education prioritaire (REP).

Le renforcement des enseignements en français dans les CP bilingues en REP+ conduit à ouvrir 4 postes du dispositif *Plus de maîtres que de classes* (1 à Colmar, 3 à Mulhouse) pour un total de 11 classes. Par ailleurs, 4 postes du dispositif *Plus de maîtres que de classes* sont fermés dans les écoles suivantes : à l'école primaire *Dornach* de Mulhouse, à l'école élémentaire *J.-J. Waltz* ainsi qu'à l'école élémentaire *Brant* de Colmar, et à l'école élémentaire *Centre* de Wittelsheim.

A la rentrée 2018, 3 postes supplémentaires sont ouverts et dédiés au dispositif *100% réussite au CE1* dans les écoles élémentaires et primaires REP+.

- **L'école inclusive**

Ouverture de 4 postes dont :

- 2 ULIS-école
- 1 poste *réfèrent autisme*
- 1 poste *appui à la continuité pédagogique*

- **La formation**

L'accompagnement des équipes en REP et REP+ nécessite le renforcement des équipes de formateurs ; dans ce cadre un support équivalent à 0,25 est créé à Colmar.

Par ailleurs le soutien à la certification conduit à augmenter de manière importante le nombre de PEMF à la rentrée 2018 ; afin de leur permettre d'exercer pleinement leur mission de formateur notamment pour l'accompagnement des stagiaires, 3 ETP sont prévus pour les lauréats du CAFIPEMF.

- **Le remplacement**

Un ZIL supplémentaire sera affecté dans trois circonscriptions particulièrement concernées par des besoins de remplacement.

# RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES

## PROJETS DE REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ÉCOLES (à l'étude) :

### Circonscription d'Altkirch :

- ~~Projet de regroupement dispersé rentrée 2018 et fusion de direction entre l'école primaire de Jettingen (0680468P) et l'école élémentaire J. Lefebvre de Bérentzwiller (0680379T).~~
- Projet de regroupement concentré à la rentrée 2020 entre les écoles du RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller (0681406J), le RPI Fislis/Bettlach/Linsdorf (0680462H) avec l'adhésion des communes de Kiffis, Lutter et de Raedersdorf.
- Projet de regroupement concentré à la rentrée 2020 entre les écoles du RPI Durmenach/Bouxwiller/Roppentzwiller/Werentzhouse (0680393H).
- Projet de fusion de direction à la rentrée 2021 entre l'école primaire de Ferrette (0681657G) et l'école primaire de Ligsdorf (0680464K) avec l'adhésion de la commune de Sondersdorf.
- Projet de regroupement dispersé entre les écoles du RPI Largitzen/Hindlingen, l'EM de Largitzen (0680436E) et l'EE de Hindlingen (0680426U), l'école primaire du RPI Friesen/Ueberstrass (0680400R).
- Projet d'adhésion de la commune de Bisel, école primaire *Ecole du Parc* (0680467N) au RPI Riespach/Feldbach, école primaire (0681785W).
- Projet de RPI entre les communes de Hirsingue, école primaire *L'Envol du Petit Prince* (0681803R) et de Heimersdorf, école primaire (0681337J).
- Projet d'élargissement entre le RPI Hundsbach/Hausgauen, école primaire (0681531V) et le RPI Willer/Franken, école primaire (0680762J).
- Projet de fusion entre l'école maternelle (0681559A) et l'école élémentaire (0680451W) du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben.
- Projet d'adhésion de la commune de Moernach, école primaire (0680465L) au RPI Vieux-Ferrette/Koestlach, école primaire (0680756C).
- Projet d'adhésion de la commune de Durlinsdorf, école primaire (0681451H) au RPI Courtavon/Levoncourt/Liebsdorf/Oberlarg, école primaire (0680450V).

### Circonscription d'Andolsheim :

- Projet de regroupement dispersé et fusion de direction rentrée 2018 entre l'école maternelle (0680711D) et l'école élémentaire *De la Hardt* (0681220G) de Munchouse et l'école primaire de Roggenhouse (0680267W).
- Projet de fusion des écoles élémentaires du RPI Durrenentzen (0680484G), Widensolen (0680501A) et Urschenheim (0680500Z) à la rentrée 2018. Direction à l'école élémentaire de Widensolen (décharge de direction en place à la rentrée 2017).

### Circonscription de Colmar :

- Projet de fusion de direction entre l'école maternelle *J. Macé* (0681631D) et l'école élémentaire *J. Macé* (0681630C) à la rentrée 2018.

#### Circonscription de Guebwiller :

- Projet de Fusion de direction entre les écoles du RPI Meyenheim/Munwiller, à savoir l'école maternelle (0680703V) et l'école élémentaire (0681625X) de Meyenheim et l'école primaire de Munwiller (0680249B).

#### Circonscription d'Illfurth :

- Projet de regroupement entre l'école maternelle (0681154K) et l'école élémentaire (0681408L) de Hochstatt et l'école élémentaire (0680407Y) de Froeningen.

#### Circonscription d'Ingersheim :

- Projet de fusion entre l'école maternelle (0681291J) et l'école élémentaire (0681403F) de Lapoutroie.

#### Circonscription de Riedisheim :

- Projet de fusion entre l'école primaire de Bantzenheim (0682042A) et l'école primaire de Chalampé (0680857M).
- Projet d'élargissement du RPI Geispitzen/Waltenheim avec l'adhésion de la commune d'Uffheim.

#### Circonscription de Thann :

- Projet de fusion entre l'école maternelle *Blosen* (0680595C) et l'école élémentaire *Blosen* (0681505S) de Thann à la rentrée 2018.
- Projet d'une convention entre les écoles des communes de Husseren-Wesserling, à savoir l'école maternelle *Le Pommier Enchanté* (0680686B) et l'école élémentaire (0681313H), et l'école primaire de Mitzach (0680372K) à la rentrée 2018 et d'un regroupement dispersé à la rentrée 2019 entre ces deux communes.
- Projet de regroupement concentré à la rentrée 2020-2021 entre les communes du RPI Dolleren/Oberbruck/Rimbach-près-Masevaux/Sewen, à savoir l'école primaire de Dolleren (0681280X), les écoles maternelles d'Oberbruck (0680713F) et de Sewen (0680587U), les écoles élémentaires d'Oberbruck (0681411P), de Rimbach-près-Masevaux (0681296P) et de Sewen (0681282Z).
- Projet de regroupement concentré à la rentrée 2020-2021 entre les communes du RPI Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach/Schweighouse-Thann, à savoir l'école primaire du RPI (0681449F).
- Projet de fusion entre les écoles du RPI Leimbach/Rammersmatt, à savoir l'école maternelle (0681599U) et l'école élémentaire (0681256W) à la rentrée 2018.
- Projet de fusion entre les écoles du RPI Bourbach-le-Bas/Roderen, à savoir l'école élémentaire de Bourbach-le-Bas (0681335G) et l'école primaire de Roderen (0680678T).
- Projet de fusion entre l'école maternelle (0680609T) et l'école élémentaire (0681644T) du RPI Willer-surThur/Goldbach-Altenbach.
- Projet de regroupement concentré entre les communes du RPI Mollau/Storckenshon/Urbès, à savoir l'école primaire (0682047F) et/ou projet de regroupement avec d'autres communes.
- Projet de fusion entre l'école maternelle (0680709B) et l'école élémentaire (0681619P) de Moosch.

#### Circonscription de Wintzenheim :

- **Projet de regroupement concentré, à la rentrée 2018, de l'école primaire (0680542V) de Metzeral de l'école élémentaire (0680543W) de Mittlach **et de l'école primaire de Sondernach (0680552F).****
- **Projet de RPI entre l'école primaire d'Osenbach (0680508H), l'école maternelle (0680591Y) et l'école élémentaire (0681385L) de Soultzmatt, et l'école primaire (0681392U) de Westhalten (06815559S) à la rentrée 2019.**

#### Circonscription de Wittelsheim :

- ~~**Projet de regroupement dispersé rentrée 2018 entre l'école primaire *Les Trois Tilleuls* (0680869) de Galfingue et l'école primaire (0680880M) d'Heimsbrunn.**~~

#### Circonscription de Wittenheim :

- ~~**Projet de fusion de direction entre l'école maternelle *Les Perdrix* (0680695L) et l'école élémentaire *Strueth* (0681252S) de Kingersheim, à la rentrée 2018.**~~

### **CREATION DE REGROUPEMENTS ET FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (actés) :**

#### Circonscription d'Altkirch :

- **Création d'un regroupement dispersé et fusion de directions entre l'école primaire de Jettingen (0680468P) et l'école élémentaire *J. Lefebvre* de Bérentzwiller (0680379T), à la rentrée 2018. Direction 3 classes à Jettingen.**

#### Circonscription de Guebwiller :

- **Fusion de direction entre l'école maternelle *La Ruche* (0680660Y) et l'école élémentaire *Les Hirondelles* (0680220V) de Feldkirch. Direction 4 classes à l'école élémentaire *Les Hirondelles* (incidence décharge de direction +0,25).**

#### Circonscription de Wintzenheim :

- **Fusion des écoles du RPI Hattstatt/Gueberschwihr : l'école primaire (0681765Z) de Hattstatt, l'école maternelle *Plein Soleil* (0680665D) et l'école élémentaire *Plein Soleil* (0681216C) de Gueberschwihr. Direction 5 classes à l'école élémentaire *Plein Soleil* de Gueberschwihr (incidence décharge de direction +0,25). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Gueberschwihr (en date du 23/01/2018) et de Hattstatt (en date du 23/01/2018).**

#### Circonscription de Wittelsheim :

- **Création d'un regroupement dispersé, à la rentrée 2018, entre l'école primaire *Les Trois Tilleuls* (0680869) de Galfingue et l'école primaire (0680880M) d'Heimsbrunn.**

#### Circonscription de Wittenheim :

- **Fusion de directions entre l'école maternelle *Les Perdrix* (0680695L) et l'école élémentaire *Strueth* (0681252S) de Kingersheim, à la rentrée 2018. Direction 13 classes en maternelle (0,5 de décharge de direction).**

## AUTRES MESURES

### Classes passerelles :

- Réouverture de la classe passerelle à l'école maternelle *Porte du Miroir* de la circonscription de Mulhouse 3 (0681460T).

### Dédoublément de classes de CP et CE1 en REP et REP+ :

- Ouverture de 12 classes *CP dédoublés* en REP : 8 classes à Colmar et 4 classes à Mulhouse.
- Ouverture de 2 classes et fermetures de 10 classes *CP dédoublés* en REP+ :
  - Colmar : fermeture de 2 classes *CP dédoublés* .
  - Mulhouse : ouverture de 2 classes *CP dédoublés* et fermeture de 10 classes *CP dédoublés*.
- Ouverture de 87 classes *CE1 dédoublés* en REP+ : 11 classes à Colmar et 76 classes à Mulhouse.
- Dispositif *Plus de maîtres que de classes*
  - Fermeture de 4 postes PDMQDC
  - Ouverture de 4 postes PDMQDC pour le renforcement des CP bilingues REP+

### Classes CHAM :

- Fermeture d'une classe CHAM, dans la circonscription de Mulhouse 1, au groupe scolaire *La Fontaine* (0680996N).

### Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A) :

- Ouverture d'un demi-poste, dans la circonscription de Mulhouse 1, à l'école élémentaire *L. Pergaud*(0681143Y),
- Ouverture d'un demi-poste, dans la circonscription d'Altkirch, à l'école primaire de Ferrette (0681657G),
- Ouverture d'un demi-poste, dans la circonscription de Mulhouse 3, à l'école élémentaire *Kléber* (0681558Z)
- Fermeture d'un demi-poste, dans la circonscription de Mulhouse 2, au groupe scolaire V. Hugo (0681829U),
- Fermeture d'un demi-poste, dans la circonscription de Saint-Louis, à l'école élémentaire *Galilée* de Saint-Louis (0681343R).

### ULIS-école :

- Ouverture d'une ULIS-école, dans la circonscription d'Ingersheim, à l'école élémentaire *Centre d'Ingersheim* (0681305Z),
- Ouverture d'une ULIS-école, dans la circonscription d'Altkirch, à l'école primaire *A. Falco* d'Aspach (0681735S),
- Dans la circonscription d'Altkirch, transfert de l'ULIS-école de l'école primaire de Ferrette (0681657G) vers l'école primaire *L'Envol du Petit Prince* de Hirsingue (0681803R).

## Suppressions des mesures d'accompagnement liée à la mise en œuvre de la carte de l'Éducation prioritaire à la rentrée 2015 :

- Fermeture d'un demi-poste à l'école maternelle *De Lattre de Tassigny* à Sainte-Marie-aux-Mines (0681056D)
- Fermeture du poste à l'école élémentaire *Centre de Wittelsheim* (0680322F).

## Postes ASH :

- Ouverture d'un poste *service PIJ* à Colmar (0681883C),
- Fermeture d'un poste *enfants malades* à l'hôpital de Colmar (0681183C),
- Fermeture de la CAP de Colmar (0681883C),
- Ouverture d'un poste *référent autisme* (implantation à définir),
- Ouverture d'un poste *appui à la continuité pédagogique* pour la circonscription de l'A.S.H (0680102S).
- Transformation du poste maître G en poste maître E, à l'école élémentaire l'école élémentaire *Lyautey* de Riedisheim (0681806U).

## Postes destinés à l'organisation des actions de formation :

- Ouverture d'un quart de poste en éducation prioritaire (Ecole maternelle *Les Géraniums* de Colmar).

## Postes destinés au renforcement des PEMF :

- Création de 9 supports de décharge de PEMF soit 3 ETP (implantation à définir).

## Brigade REP+ :

- Ouverture de 3 postes brigade REP+ (implantation à définir)

## Remplacement dans les circonscriptions :

- Ouverture de 3 postes supplémentaires de ZIL :
  - Ecole maternelle *Les Pâquerettes* de Colmar (0681153J),
  - Ecole élémentaire *La Fontaine* de Héisingue (circonscription de Saint-Louis) et
  - Ecole primaire *René Cassin* de Lutterbach (circonscription de Wittelsheim).

## Maintien décharge de direction à titre exceptionnel :

- Circonscription de Colmar :
  - Ecole élémentaire *A. Hirn* (0680197V) : 0,5 au lieu de 0,33 (au titre de la difficulté scolaire),
  - Ecole primaire *G. Wickram* (0681909F) : 0,5 au lieu de 0,33 (au titre d'une école exclusivement bilingue).
- Circonscription de Guebwiller :
  - Ecole élémentaire *E. Storck* (0680225A) de Guebwiller : 0,5 au lieu de 0,33 (au titre de la difficulté locale).
- Circonscription d'Ingersheim :
  - Ecole élémentaire *A. Aalberg* de Sainte-Marie-aux-Mines (0681410N) : 0,5 au lieu de 0,25 (au titre de l'accompagnement de la sortie de l'éducation prioritaire).

- Circonscription de Wintzenheim :

- Ecole élémentaire de Munster (0681507U) : décharge complète au lieu de 0,5 (CADA et ULIS-école),
- Ecole élémentaire *X. Gerber* de Rouffach (0681692V) : 0,5 au lieu de 0,33 (CADA et ULIS-école),
- Ecole élémentaire *La Dame Blanche* de Wintzenheim (0681787Y) : 0,75 au lieu de 0,50 (maintien +0,25 au titre du musée du Linge)

Alsace

éducation